

*la*  
**cgt**  
*des LILAS*



**L'ECHO DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL**  
<http://www.cgt-territoriaux-leslilas.org/>



**COMPTE RENDU DU COMITE  
TECHNIQUE PARITAIRE  
DU MERCREDI 9 mars 2011**

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour.

Vos représentants présents à la séance étaient ; Mr Benyoucef, Mme Christophe, Mr Dely, Mme Sgro, Mme Tamim, Mme Tordjman.

Etaient excusées:

Mme LEDU, M. Anglement, Mme Barbier, Mme Blanquart.

**1) Approbation du procès verbal du CTP du 15/12/2010 (avis)**  
**Validé à l'unanimité après modification.**

**2) Règlement de formation (avis)**

Vos représentants se félicitent de la mise en place d'un règlement de formation qui permette à tous de connaître leurs droits.

Désormais le remboursement des repas dans le cadre des formations de professionnalisation est prévu dans la limite de 15,25 euros.

Nous demandons à ce qu'une réflexion sur le remboursement des transports pour les formations se déroulant en petite couronne soit menée afin que cette question ne soit pas un frein à la formation.

Il s'agirait d'un effort supplémentaire que la Municipalité accepte d'envisager.

Nous acceptons les nouvelles règles qui permettent de combler les absences du règlement actuel, par contre, nous refusons la modification de règles qui avaient été signées dans l'accord des 35h de 2002. En effet, il est proposé de modifier (à la baisse, voir de supprimer !) le règlement des absences pour révision. Nous demandons à ce que des négociations avec les syndicats soient engagées avant tout changement de règlement des formations et des congés.

Nous réitérons notre demande d'information auprès des agents sur le nombre de jours de formations obligatoires tout au long de la vie. Vos représentants demandent que ce bilan soit fait annuellement lors des évaluations.

L'administration informe que tous les avis de formations sont consultables en DRH où ils sont affichés.

**3) Modification organigramme DGST (avis)**

Il est signalé que l'organigramme n'est pas clair et ne comporte toujours pas le nom de tous les agents.

**Approuvé à l'unanimité**

**4) Modification tableau des effectifs Ville et CCAS (avis)**

Il s'agit de réajustements dus aux derniers recrutements.

**Approuvé à l'unanimité**

## **5) Evaluation (information)**

Il s'agit de lancer la nouvelle procédure d'évaluation des agents suite à la réforme. Celle-ci précise que les agents doivent être évalués par leur supérieur hiérarchique direct, l'entretien doit être prévu au moins 15 jours à l'avance et l'agent doit disposer du document d'évaluation à remplir en amont du rendez-vous.

Des outils d'évaluation sont proposés par le CIG mais ne sont pas obligatoires. Des modalités seront proposées à vos représentants par la suite, afin d'être opérationnels en 2013. Des groupes de travail vont être lancés.

Une formation pour les encadrants en relation avec le CNFPT est prévue.

Vos représentants demandent à ce que les évalués ne soient pas oubliés dans le programme de formation.

## **6) Promotion interne, avancement de grade (information)**

Vos représentants demandent sur quelle base les agents sont proposés à la promotion interne. L'administration nous répond qu'un avis de la hiérarchie sur la manière de servir est demandé, celui-ci devant être communiqué à l'agent. Tous les dossiers ayant reçu un avis favorable ne sont pas présentés car un nouvel avis est donné par la DGS et les élus en fonction de critères qui tiennent au poste occupé et autres considérations. Nous demandons à ce que l'agent soit tenu au courant de ce nouvel avis et sache si son dossier est proposé.

## **7) Mise en stage (information)**

Poursuite de la mise en stage des agents recrutés avant le 31/12/2008

## **8) Transfert personnel communauté d'agglomération (avis)**

Il s'agit d'un point sur les transferts des agents pour septembre 2011. Ces transferts ont été décidés sur la base du volontariat.

Vos représentants souhaitent que les prochains transferts puissent se faire également dans la concertation.

### **Approuvé à l'unanimité**

## **9) Mise en place vidéo protection et comité d'éthique (information)**

Une information est donnée sur ce point. Ce dispositif n'est pas encore mis en route car l'autorisation du Préfet vient de parvenir à la Ville.

Une information du personnel et du public doit être faite préalablement à l'installation. Les agents concernés doivent être informés par courrier sous peu.

Nous demandons à ce que le bilan du comité d'éthique soit présenté au CTP.

## **10) Affectation des locaux Henri Dunant et Romain Rolland (information)**

Pour ce qui est des locaux de Dunant, l'accueil des enfants est maintenant plus important et se passe bien. Le bâtiment doit être remis aux normes handicapées et une fermeture d'environ 6 mois est prévue. Il est envisagé de transférer pendant cette période la halte jeux au Centre de Loisirs. Une réflexion est en cours avec le Centre Culturel pour les activités du centre Dunant. Nous demandons à ce que les locaux puissent permettre de séparer les activités du service jeunesse pour les 11/13 ans et en direction des 14/17.

Les locaux livrés courant avril n'ont fait l'objet d'aucune affectation de service à ce jour.

### **11) Horaires des personnels des centres de loisirs(information)**

Il s'agit d'un état des lieux qui peut servir de base à une réflexion sur cette question qui sera revue à un prochain CTP.

### **12) Subvention du Comité des Œuvres Sociales (information)**

La Ville ne souhaite plus augmenter les subventions des associations de façon automatique, une augmentation de subvention doit correspondre à une demande de l'association, justifiée, sur la base de projets spécifiques.

### **13) Réflexion sur extension régime indemnitaire (sujétions particulières) (information)**

Il n'y a pas d'enveloppe prévue, il est proposé de revoir ces questions après 2012 ( dernière année de montée en charge du régime indemnitaire).

### **14) Statistiques sur direction tranquillité publique (information)**

Les statistiques sont difficiles à donner à cause d'un problème de logiciel, et de données non disponibles.

La convention avec la Police Nationale nous est donnée.

L'administration nous informe que le véhicule qui était commandé en 2010 va bientôt arriver. Les relations avec la Police Nationale ne sont pas toujours simples, et il faut souvent rappeler les limites d'intervention des uns et des autres.

**En questions diverses** nous demandons à ce qu'une information au personnel et aux parents soit faite sur les travaux lourds prévus à la crèche et à la maternelle des Bruyères (fermeture de locaux et mise en place de bâtiments provisoires).

Cette information va être faite sur l'ensemble des travaux prévus dans ce quartier.

**Les membres du CTP et du syndicat CGT tiennent à votre disposition au local syndical l'ensemble des documents présentés à cette séance.**

**Le bureau du local pasteur est ouvert aux agents  
Des permanences vous y accueillent tous les mardi et jeudi  
14h à 17heures**

**Site Internet : <http://www.cgt-territoriaux-leslilas.org/>**

**Venez nombreux pour nous soumettre vos doléances.**

**Tél. : 01.43.60.44.12**